

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2016 A 20H00

PRESENTS : AVENIER SOPHIE - BLANC JEAN-PIERRE-FALCONNET FABIENNE-GARNIER CHRISTIAN-GERMAIN DENIS-GILIBERT FRANCOISE-GILOZ JEAN-CLAUDE-HEBERT RICHARD-JOLLAND MARIE-CHANTAL- LANOY JULIEN-LONGIS MARYLINE-MARIN BEATRICE-MICHAUD NICOLE-PHILIBERT MICHEL-VEYRAND PIERRE JUNIQUE MATHIEU-RAGOT CELINE

EXCUSES : LEMAIRE ANNE-MARIE-CLAUDE FLORENT qui donne pouvoir à Mr LANOY JULIEN

ABSENT : PANERAI MARC-MAYET RENE-CROS JEAN-PIERRE-JULLIN CARINE-GIROND ODILE

SECRETAIRE DE SEANCE : LANOY JULIEN

1. Signature du registre des délibérations de la séance du 07/11/2016

2. Désignation de 2 Conseillers Communautaires

Mme le Maire rappelle que suite à la fusion des communautés de communes du Pays de St Marcellin, de la Bourne à l'Isère et de Chambaran Vinay Vercors en janvier 2017, une nouvelle composition des services et de l'assemblée communautaire va s'opérer.

Ainsi, elle donne à l'assemblée une explication sur la future répartition des services et informe que pour la commune de St-Antoine l'Abbaye la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire a été modifiée en passant de 2 sièges contre 3 actuellement. Il est nécessaire de voter en considérant que les délégués communautaires sont élus parmi ceux sortants sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Mme le Maire propose de désigner parmi les conseillers actuels :

Mme JOLLAND Marie-Chantal et Mr GARNIER Christian

Après avoir voté : - Votants : 18

- Dont procurations : 1
- Suffrages exprimés : 16
- Abstentions : 2

Adoption à l'unanimité pour ces 2 représentants.

3. Election d'un adjoint suite à une démission

Mme le Maire informe le conseil municipal de la démission d'un adjoint, Mme Laure Dimassi et propose par conséquent d'élire un nouvel adjoint qui pourrait être un élu de la commune de Dionay, suite à la démission de 2 adjoints de Dionay.

Il est proposé Mme FALCONNET Fabienne, et après qu'aucune autre proposition de candidature ne se soit présentée, Mme le Maire propose de voter pour élire cette dernière.

A l'unanimité des votants, Mme FALCONNET Fabienne est élu comme nouvel adjoint. Mme le Maire informe que cette dernière s'engagera dans l'économie locale et fera le lien avec les différents commerces.

4. Demandes de subventions :

- Mme le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Dionay devenue obsolète sur le plan économique, énergétique, environnemental et de l'accessibilité. Elle informe qu'il est nécessaire de faire une demande de subvention à TEPOS pour obtenir un Fonds d'Aide à la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités territoriales, pour un montant de 40 000€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres accepte la demande de subvention.

- Mme le Maire informe qu'il est également possible de faire une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du plan de ruralité afin d'obtenir une aide à hauteur de 40% maximum sur les travaux prévus.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres accepte la demande de subvention.

- Mme le Maire rappelle au conseil municipal les travaux d'accessibilité prévu pour l'Auberge de Dionay, en effectuant des modifications sur les aménagements et les sanitaires de la chambre PMR, en mettant aux normes PMR les sanitaires principaux et en réalisant un emplacement de stationnement réservé PMR.

Pour cette opération une demande de subvention peut être demandée auprès du Conseil Départemental de l'Isère à hauteur de 50% du montant des travaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres accepte la demande de subvention.

5. Adhésion à la Charte Régionale d'entretien des espaces publics : objectifs zéro pesticide

Mr PHILIBERT, Adjoint, informe le conseil municipal que l'objectif de cette charte consiste à mettre l'accent sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics dans le but de ne plus utiliser du tout ces types de produits ou d'utiliser des produits Bio. L'adhésion à cette Charte nous permet de nous engager dans cette voie et laisse à la commune un délai de 5 ans pour arriver à cet objectif. De plus, le fait d'adhérer avant fin 2016 à cette Charte permettra d'obtenir une aide au financement de l'étude à hauteur de 80%.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté avec seulement une abstention, décide d'adhérer à cette Charte.

6. Point Personnel :

- Mme le Maire propose au conseil municipal, suite à la réussite d'un agent au concours externe, de créer un poste d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principales de 2^{ème} classe, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30 à compter du 01/01/2017.

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la création de ce poste est justifiée par le travail effectué ce jour par l'agent.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres accepte la création de ce poste.

7. Questions diverses :

- Mr GARNIER Christian propose la remise en état de la route forestière sur 1200m allant des Jacques au Pont du Mouchet à Dionay pour un montant de 60 000 €. Il précise qu'une subvention de 80% serait octroyé soit 48 000 €, et que qu'il a été proposé au propriétaire des voies forestières de prendre en charge une partie soit à hauteur de 6 000 €, ce qui laisserait à la charge de la commune un montant de 6 000 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres accepte la remise en état.

- Mme le Maire fait part des modifications qui ont été prises lors du dernier Conseil d'école, concernant les TAP. Ainsi, il a été décidé d'étaler les TAP sur 4 jours pour une durée de 45mn, qui se dérouleront pendant la pause du midi. Les heures de classes seront dorénavant de 8h30 à 12h00 et de 14h15 à 16h00. Le mercredi restant de 8h30 à 11h30.

- Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il est proposé aux entreprises de pompes funèbres de ne plus circuler sur le parvis de l'église lors d'obsèques et de se stationner devant la chaîne sur la place de l'Abbaye.

- Point Finances : Mr PHILIBERT Michel, Adjoint, informe qu'il faut prendre une délibération afin d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater le quart des dépenses d'investissement de l'exercice 2016 avant le vote du budget primitif 2017.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres autorise Mme le Maire à effectuer 25% des dépenses d'investissement par anticipation.

- Mme GILIBERT Françoise, Adjointe, remercie l'ensemble des personnes qui ont participé au ramassage des noix et à la mondée, ce qui a permis de récolter 1 800 € permettant de financer les colis dont 110 bons d'achat pour St Antoine l'Abbaye, 21 bons d'achats pour Dionay et 10 colis en EPHAD.

De plus, Mme le Maire propose suite à la démission de Mme Laure DIMASSI de nommer Françoise GILIBERT pour gérer le CCAS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres accepte la nomination de Mme GILIBERT Françoise.

- Un rappel est fait pour demander aux élus de faire passer leurs articles pour le bulletin annuel avant le 31/12/2016, et pour ceux qui ne sont pas élus avant le 20/01/2017 à Maryline LONGIS, Adjointe.
- Pour rappel les vœux du maire auront lieu le 20/01/2017 à partir de 18h30.

La date du prochain conseil municipal sera définie ultérieurement.

Le Conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes.